

MAIRIE DE VAL d'ARRY

02.31.77.16.12

scolaire@valdarry.fr

<https://www.valdarry.fr>

Permanences du secrétariat : jours et heures d'ouverture de la mairie de Val d'Arry

**FICHE INSCRIPTION A COMPLETER ET A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES
DE LA MAIRIE DE VAL D'ARRY POUR LE 02 MAI 2022 AU PLUS TARD
OU A RETOURNER PAR MAIL**

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Niveau à la rentrée 2022/2023 :

Responsable légal 1 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

N°de téléphone:

Mail :
.....@.....

A contacter en cas d'urgence :

Responsable légal 2 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

N°de téléphone:

Mail :
.....@.....

A contacter en cas d'urgence :

Personne(s) autorisée(s) à récupérer l'enfant au périscolaire ou au bus :

Nom

Prénom

Lien avec l'enfant

Téléphone

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RESERVATION ANNUELLE DES SERVICES TRANSPORT SCOLAIRE

**Inscription et paiement à effectuer sur le site internet de la Région Normandie
<https://transport-scolaire.normandie.fr>**

Mon enfant prendra le bus scolaire :

OUI

NON

Arrêt de prise du bus le matin : _____

Arrêt de descente le soir : _____

(Se référer aux horaires annexés)

Régulièrement les :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin				
Soir				

Ou **occasionnellement** :

Les points d'arrêt existants des 2 circuits habituels Noyers/Missy et Tournay/Le Locheur sont adaptés aux horaires de l'école et disponibles sur le site www.valdarry.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Mon enfant mangera à la cantine :

OUI

NON

Dès le jour de la rentrée scolaire oui non ou à partir du : ___/___/___

Puis tous les :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

- Ou **occasionnellement** :

Le planning de réservation est à transmettre au plus tard le jeudi soir la pour semaine suivante

La tarification des repas est fonction de votre quotient familial. En l'absence de fourniture du justificatif, la tarification appliquée sera celle correspondant à la tranche de QF la plus élevée.

N° allocataire (CAF ou MSA) : **Quotient familial (justificatif à fournir)**

€

Votre enfant suit un régime alimentaire particulier, veuillez nous le préciser :
Si un PAI (projet d'accueil individualisé) doit être mis en place, veuillez contacter la mairie pour compléter le document nécessaire à sa mise en œuvre dans les meilleurs délais.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Matin: 7 h 20 – 8 h 20 Soir : 16 h 30 – 18 h 30

Mon enfant ira à la garderie

 OUI NON

Régulièrement

Si oui	TOUS LES			
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin				
Soir garderie jusqu'à 17h45				
Soir étude surveillée jusqu'à 17h45				
Soir garderie de 16h30 à 18h30				
Soir étude surveillée jusqu'à 17h45 puis garderie jusqu'à 18h30				

Occasionnellement

 OUI NON

Les demandes occasionnelles doivent faire l'objet d'une information préalable adressée à la mairie.

REGLEMENT DE VOS FRAIS DE CANTINE ET DE GARDERIE

Je souhaite régler :

Par prélèvement automatique

En espèces ou par chèque bancaire au Trésor Public

Pour votre tranquillité et facilité l'organisation administrative, nous vous conseillons le prélèvement automatique, une seule démarche durant toute la scolarité à Val d'Arry suffit : nous retourner le mandat de prélèvement SEPA ci-joint, si c'est votre première inscription (ou changement de coordonnées bancaires), accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

Les tarifs sont à consulter sur le site www.valdarry.fr

Veuillez nous préciser le destinataire de la facturation :

Je soussigné(e) Nom et prénom :, responsable
légal de l'enfant

- sollicite l'inscription de mon enfant aux services sélectionnés,
- atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur des accueils périscolaires (à consulter sur le site www.valdarry.fr),
- atteste avoir effectué l'inscription de mon enfant auprès du service transport de la Région Normandie,
- autorise la prise de photos de mon enfant et leur parution dans la presse (papier et digitale) ou les différents supports de communication de la commune (site internet, brochures, dépliants, journal municipal)

Oui

Non

Date : ___ / ___ / ___

Signature
Responsable légal 1

Signature
Responsable légal 2

Les informations recueillies ont pour finalité l'inscription et la prévision des effectifs des services périscolaires. Elles sont uniquement destinées aux agents de la commune en charge de leur traitement et au directeur de l'école et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et à la réglementation européenne en vigueur, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le délégué à la protection des données de la Commune: rgpd@cdg14.fr